

#### RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 10 août 2016 à 17h00 au 716, ch. de la Pisciculture (salles 125-126, 1er étage) Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents :

Madame Danielle St-Laurent

Monsieur Jean-François Delisle

Monsieur Serge Chénier Monsieur Kenneth Hague Monsieur Richard Forget Monsieur André Brisson Monsieur Jean-Léo Legault

Était aussi présent :

Monsieur Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier

Absents:

Monsieur Pierre Poirier Monsieur Denis Chalifoux

1

# OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Madame Danielle St-Laurent, la séance ordinaire est ouverte à 17h00.

2.

R.346-08-2016

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur André Brisson

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté, en y ajoutant l'item 4.1 Embauche d'employés temporaires

## ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2016
- 4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
- **4.1.** Embauche d'employés temporaires aux postes de chauffeur-opérateur et aideéboueur
- 5. Période de questions
- 6. Levée de la séance

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### <u>ADOPTÉE</u>

3.

R.347-08-2016

# APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2016

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2016, le Secrétaire-Trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2016, tel que rédigé.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

### <u>ADOPTÉE</u>



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

4. R.348-08-2016

# APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des déboursés du 4 juin au 31 juillet 2016 au totalise \$ 207 420.04 et se détaille comme suit :

Chèques \$ 41 782.93

Paiements directs \$ 56 000.90 Salaires et remises gouvernementales \$ 109 636.21

Total: \$ 207 420.04

Il est proposé par Monsieur Richard Forget

**D'APPROUVER** la liste des déboursés comprenant les chèques # 640 à # 651 pour un montant de \$ 41 782.93, les paiements directs pour un montant de \$ 56 000.90, ainsi que les salaires et remises gouvernementales d'un montant de \$ 109 636.21, pour un total de \$ 207 420.04.

La présidente s'étant abstenue de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

#### <u>ADOPTÉE</u>

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Joël Éric Portelance, Secrétaire-Trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Joël Ériq Portelance, Secrétaire-Trésorier

4.1

R.349-08-2016

EMBAUCHE D'EMPLOYÉS TEMPORAIRES AUX POSTES DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR ET AIDE-ÉBOUEUR

**CONSIDÉRANT** que la Régie a besoin d'un substitut lorsque les chauffeurs-opérateurs sont en vacances ou absents

**CONSIDÉRANT** qu'un aide-éboueur s'est blessé et ne peut effectuer les tâches requises par son emploi jusqu'à son rétablissement;

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague

D'EMBAUCHER Monsieur Miles Miller, à titre de chauffeur-opérateur sur appel à compter du 3 juillet 2016;

**DE FIXER** le salaire et les conditions de travail de Monsieur Miller conformément à la Politique # P-ADM-001-2012 (modifiée décembre 2015), selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur régulier;

**D'EMBAUCHER** Monsieur Bruce Durand, à titre d'aide-éboueur temporaire à compter du 19 juillet 2016 jusqu'au rétablissement et retour de l'employé remplacé;

**DE FIXER** le salaire et les conditions de travail de Monsieur Durand conformément à la Politique # P-ADM-001-2012 (modifiée décembre 2015), selon les modalités prévues pour les postes de soutien.



# RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente invite les personnes présentes à la période de questions.

R.350-08-2016

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-Léo Legault de lever la présente séance à 17h04.

Danielle St-Laurent, Vice -Présidente

Joë Éric Portelancé, Secrétaire-

Trésorer